

Communiqué de presse de la FédéPSAD

Observatoire de l'inflation 2023 : l'étau se resserre sur les prestataires de santé à domicile

Paris, le 4 mars 2024. La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) vient de publier l'édition 2023 de l'Observatoire de l'inflation sectorielle des PSAD. Les données rassemblées auprès d'un panel d'entreprises les plus représentatives du secteur mettent en évidence **la poursuite de l'inflation subie par le secteur depuis 2021 (+3,3% sur l'année 2023 et +11,1% d'impact moyen cumulé depuis 2021 vs 3.4% cumulé sur la période précédente 2018-2020).**

Les données 2023 de l'observatoire confirment l'ampleur des difficultés rencontrées par les PSAD. Deux postes sont principalement impactés : les achats, notamment pour les activités dépendant de fournisseurs en situation d'oligopole (jusqu'à +6,6 % pour l'insulinothérapie) et les charges de personnel. Pour rappel, les PSAD sont dans l'impossibilité de répercuter ces hausses à cause des prix limites de vente fixés par le Comité économique des produits de santé (CEPS). Concrètement, les entreprises ont en partie compensé l'impact de l'inflation en recherchant des gains d'efficacité et elles ont soit freiné leurs embauches soit engagé des plans socio-économiques (PSE).

L'effet de ciseau observé entre l'inflation et la baisse des tarifs réglementés imposée par le Gouvernement continue donc de menacer l'équilibre des entreprises et associations PSAD. Les effets conjugués de l'inflation et des baisses de prix atteignent 120 millions d'euros en 2023, ce qui va dégrader considérablement les marges des entreprises du secteur PSAD. Les conséquences de cette chute des marges sont les suivantes : **les entreprises n'ont plus les moyens d'investir pour renouveler leur parc de matériel, ni d'investir sur l'innovation, et s'interrogent même sur le maintien de certaines activités.**

Dans le détail, en 2023 :

- Les taux d'inflation par sous-secteur sont : insulinothérapie (+ 3,9%), perfusion/nutrition (+3%), stomie/incontinence (+3,9%) et respiratoire (+2,2%).
- L'impact global des coûts pour les PSAD s'élève à 121 millions d'euros.
- Des PSE ont été annoncés et leurs impacts seront à suivre en 2024.

Constatant les résultats de l'observatoire 2023 de l'inflation, la FEDEPSAD renouvelle son souhait de co-construire avec le gouvernement et le CEPS, le cadre d'une régulation pérenne et soutenable économiquement qui préservera l'accompagnement des patients et l'innovation. La FEDEPSAD appelle les pouvoirs publics à la mise en place d'un *new deal* fondé sur la performance des PSAD.

Ce vaste chantier ne sera possible que si les entreprises ont le temps de s'adapter et de transformer leur modèle. Les PSAD sont prêts à échanger des gains d'efficacité avec maintien de la performance, en échange de gains de productivité, à la condition qu'on leur laisse la latitude de personnaliser leurs prises en charge. Le système de santé a tout à gagner avec ce *new deal*, et les patients aussi.

Contact Presse :

Fédération des PSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72